

Vannes, le 25 juillet 2014

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 25 juillet 2014 pour procéder à l'arrêté des comptes au 30 juin 2014 (ayant fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes).

Une présence territoriale forte

Sur un an, l'activité de collecte globale progresse de 2,1 % avec plus de 10 milliards d'euros d'encours.

Cette évolution favorable démontre la confiance des épargnants dans les produits d'épargne diversifiés et innovants du Crédit Agricole du Morbihan. La collecte des dépôts et de l'épargne bancaire réinvestie sur notre territoire pour financer les crédits évolue positivement.

52,2 % de nos clients sont sociétaires du Crédit Agricole du Morbihan, en cohérence avec les ambitions définies en 2012 par la Fédération Nationale du Crédit Agricole lors de son congrès à Bruxelles.

Dans un contexte difficile, l'activité crédit, avec 7,2 milliards d'euros d'encours, en appui de l'économie locale, a été soutenue. Les réalisations de crédits sont en progression favorable sur l'habitat (+ 6,2 %) et la consommation (+ 7,5 %).

Les services bancaires et les assurances dommages-prévoyance continuent de répondre aux besoins de nos clients et poursuivent leur évolution régulière.

Des résultats sociaux et consolidés en croissance

Le produit net bancaire est en progression de 5,1 %, à 116,6 M€, par rapport à l'exercice précédent : en dehors de l'effet de la provision épargne logement, la progression est de 2,8 %.

Les charges générales d'exploitation sont maîtrisées à 64,7 M€, soit un recul de 1,3 %. Au 1^{er} semestre 2013, la Caisse Régionale avait enregistré des coûts liés à la construction et à la mise en œuvre opérationnelle dans notre Caisse Régionale en mai 2013 du Nouveau Système d'Information Communautaire du Groupe Crédit Agricole et des changements de réglementation fiscale et sociale.

Le coût du risque ressort à 16,8 M€ dont 12,5 M€ au titre des dépréciations individuelles et 4,3 M€ pour les dépréciations collectives. Le taux de créances douteuses et litigieuses est de 2,98 % en légère augmentation par rapport au 31 décembre 2013. Ces indicateurs reflètent la dégradation sévère de l'environnement économique sur le département. Malgré ce contexte défavorable, la Caisse Régionale assure son rôle de premier acteur financier du territoire.

La Caisse Régionale maintient sa politique de maîtrise des risques crédits et a renforcé sa couverture des risques : la couverture globale des risques sur encours de crédits est de 3,11 % contre 3,07 % fin 2013.

Le Résultat Net Social est de 24,5 M€ contre 19,4 M€ au 30 juin 2013.

Le Résultat Net Consolidé (part du groupe) est en augmentation passant de 26,2 M€ à 30,2 M€.

Une structure financière solide et un cours du CCI en croissance

Avec plus de 1 016 M€ de capitaux propres consolidés (part du Groupe) au 30 juin 2014, soit + 4,8 % en année mobile, la Caisse Régionale affiche une structure financière solide. Le ratio CRD est de 14,25 % (Bâle III) au 31 mars 2014 contre 16,99 % (Bâle II) au 31 décembre 2013.

Le total bilan consolidé au 30 juin 2014 est de 8,9 milliards d'euros en évolution de - 2,5 % en année mobile : les capitaux propres et les dettes représentant respectivement 11,4 % et 88,6 % du bilan consolidé. En structure, les dettes envers la clientèle, constitutives des dépôts à vues et à termes, représentent 24,5 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles de refinancement interne au Groupe, représentent 63,6% ; le solde correspond principalement à l'encours de certificat de dépôt négociable et aux BMTN structurés et subordonnés émis par la Caisse Régionale.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 progresse de + 3,5 % depuis le début de l'année 2014 : il était valorisé à 54,60 euros au 30 juin 2014, contre 52,75 euros au 31 décembre 2013. L'Assemblée Générale du 20 mars 2014 a voté le versement d'un dividende de 2,30 euros par titre (soit 5,72 % de rendement sur le cours moyen 2013). Il a été versé le 2 juin 2014.

Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 30 juin 2014, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment du Coefficient de Liquidité qui s'établit à 167 % (pour une norme minimale de 100 %), et des limites internes d'endettement à court et à moyen terme.

Les Chiffres Clés

En M€	Juin 2013	Juin 2014	Evolution sur un an
Collecte Globale	9 898	10 102	+ 2,1 %
Crédit	7 283	7 212	- 1,0 %
Produit Net Bancaire - Social	111,0	116,6	+ 5,1 %
Charges Générales d'Exploitation - Social	-65,5	-64,7	- 1,3 %
Résultat Brut d'Exploitation - Social	45,5	51,9	+ 14,2 %
Résultat Net - Social	19,4	24,5	+ 26,1 %
Résultat Net - Consolidé	26,2	30,2	+ 15,3 %
Total Bilan - Consolidé	9 175	8 946	- 2,5 %
Capitaux Propres - Consolidé (part du Groupe)	969,7	1 016,4	+ 4,8 %

Les perspectives

Dans un environnement financier et économique toujours incertain et en faible croissance, la Caisse Régionale du Morbihan continuera à soutenir et à accompagner le développement économique du département morbihannais et de ses acteurs en cohérence avec son projet d'entreprise et son plan moyen terme 2014-2016 orientés développement et satisfaction client.

Retrouvez toutes les informations financières réglementaires sur www.ca-morbihan.fr, rubrique Informations réglementaires et financières.

Contact Relation Investisseurs : Mr Guy FOUQUET guy.fouquet@ca-morbihan.fr - 02 97 01 77 77.